École nationale supérieure d'architecture Versailles

1^{re} INSCRIPTION à l'ÉNSA Versailles 2023-2024

Munissez-vous de :

- Votre attestation CVEC. Attention, votre nom renseigné sur votre dossier social étudiant doit être identique à celui que vous avez renseigné sur la plate-forme Parcoursup et votre pièce d'identité. A défaut, votre attestation CVEC risquera de ne pas être reconnue.
- & Votre attestation d'assurance responsabilité civile
- 🏷 Votre carte bancaire (ou votre notification conditionnelle de bourse si vous êtes boursier.e)
- 🗞 Le téléphone portable associé à la validation du paiement par carte bancaire

Pour des raisons de compatibilité, l'inscription est à faire depuis un ordinateur et non un smartphone, une tablette ou un chromebook.

Inscription en ligne

- 1. Suivez le lien https://taiga.archi.fr/taiga/etd/
- 2. Saisissez votre identifiant : prenom.nom (sans espaces ni accents) ou prenom.nom-nom (si vous avez un nom composé)
- 3. Cliquez sur « Envoi mot de passe » pour recevoir par mail un mot de passe qui vous permettra de vous connecter.
- 4. Vérifiez votre boîte mail personnelle. Copiez le mot de passe que vous avez reçu, cliquez sur le lien d'activation présent dans le mail.
- 5. Collez le mot de passe que vous avez reçu sur la page Taïga qui s'est ouverte.
- 6. Lisez et acceptez la charte informatique.
- 7. Créez votre mot de passe personnel.
- 8. Vérifiez que l'année de travail (en bas à gauche) est bien 2023-2024.
- 9. Dans le menu sur la barre de gauche, sélectionnez « Année 2023-2024 » puis « Inscription en ligne »
- 10. Vérifiez attentivement les informations pré-remplies (formation et année de cursus, tarif) et validez.
- 11. Dans le bas de la page, vérifiez vos coordonnées de contact puis valider.
- 12. Paiement de votre inscription :
- Étudiant.e.s boursier.e.s :
 - > Cliquez sur « confirmer une inscription sans frais à débourser »
 - Dans le menu sur la barre de gauche sélectionnez « Personnel » puis « Fichiers personnels » Téléversez votre notification conditionnelle de bourse pour 2023-2024.
 - Retournez sur le menu « Année 2023-2024 » puis « Inscription en ligne »
 - > Cliquez sur « confirmer une inscription sans frais à débourser »
- Étudiant.e.s non boursier.e.s :

> Le logiciel propose de réaliser un paiement : cliquer sur « Payer en ligne » pour régler par carte bancaire les droits d'inscription indiqués.

IMPORTANT

Une fois toutes ces opérations réalisées, n'oubliez pas d'enregistrer votre dossier en revenant sur la page « état civil & coordonnés » afin que le logiciel puisse générer votre numéro d'identifiant étudiant européen (numéro ESI) obligatoire.

Votre inscription en ligne est à présent terminée ;

Votre certificat de scolarité sera disponible sur ce même portail sous 48h si votre dossier est bien complet. Pour le télécharger depuis votre espace Taïga étudiant, choisissez, à gauche de l'écran, l'année 2023-2024, puis sélectionnez « certificats et attestations ».